



Comité Social et Économique

Réunion ordinaire du 24 avril 2024

Situation production

- Prévisions volumes 2024 : **41.257** moteurs (-658 moteurs, et 845 moteurs XC13 en moins sur la 2^{ème} partie de l'année).

- **3.722** moteurs délibérés en mars pour un objectif de **4.134** moteurs

La Direction déclare qu'une journée par mois (soit 200 moteurs) est perdue pour motif de grève et indique que la Direction de Turin a rappelé que le coût horaire du travail en France est supérieur à celui des autres pays, que nos clients ne sont pas français, et que la baisse significative des volumes va perdurer...

La demande clients pour avril est de **4.113** moteurs.

3.717 moteurs sont à produire en mai.

- Transports urgents : **43.000 € depuis le début de l'année.**

Type	Montage - Cadence journalière Mai 2024				
	Sem 18	Sem 19	Sem 20	Sem 21	Sem 22
C8-C9	26	26	26	26	26
Main Line	202	202	202	218	218
Total	228	228	228	244	244

Usinage - Pièces de rechange Mai 2024	
AAC	872
Bielles	126
Blocs	40
Compresseurs	142
Culasses	210
Vilebrequins	603
TOTAL	1 993

- **Blocs** : arrêt VSD semaine 16 et retour en 2x8 à compter de la semaine 22 (arrêt 3x8 et nuit fixe)
- **Culasses** : arrêt du VSD semaine 17 sur la ligne principale.
Mini-ligne HELLER : passage en 3 postes à compter de la semaine 19 et mise en place du VSD le plus rapidement possible pour assurer les volumes de production de mai et juin.
- **Vilebrequins** : une alternative est en cours avec un fournisseur allemand (**FEUER**) pour fournir les vilebrequins C13 E6. Un premier lot de 1500 pièces a été livré, les contrôles qualité sont en cours. L'objectif est de libérer la SUPFINA pour les interventions de maintenance nécessaires pour assurer la production du XC13.

Qualité - Mars 2024

- IVECO : 12 défauts
- CLAAS : 4 défauts
- CNH Grand Island : 2 défauts
- FARGO : 1 défaut
- IRISBUS Annonay : 1 défaut
- HIMOINSA : 1 défauts
- Clients autres : 8 défauts

Information CSE

- **Budget prévisionnel 2024 du CSE** : Les recettes s'élèvent à 1 020 000 € répartis comme suit :
 - Activités Sociales et Culturelles (ASC) : 900 000 €

Oeuvres Sociales :	789 000 €
Loisirs :	118 000 € (dont 8000 € à dispatcher parmi les 8 sections)
Entretien et charges :	33 000 €
 - AEP (fonctionnement CSE) : 80 000 €
- **Tirage au sort NIGLOLAND** : 12 billets à offrir à 6 salariés (2 par salarié), les gagnants ont été tirés au sort et seront avisés par le CSE.

Information Direction

- **PDG IVECO Group** : Gerrit MARX quitte IVECO Group pour rejoindre CNH, il est remplacé par Olof PERSSON, qui faisait déjà partie du Conseil d'Administration du groupe IVECO.
- **Sécurité** : 1 accident avec arrêt le 27 mars (douleur à l'omoplate), 4 accidents bénins et 50 incidents sur mars, soit un taux de gravité de 0,28.
845 audits SMAT ont été réalisés à fin de semaine 13 (pour un objectif de 811), avec 452 actes dangereux et 308 conditions dangereuses relevés.
La Direction a rappelé les interdictions de fumer dans certains lieux (risque incendie) et le tri des déchets qui est à respecter.
Une enquête est en cours pour recueillir les attentes des salariés en Sécurité et Environnement.
- **Intéressement** : Les objectifs mensuels atteints sur le mois de mars génèrent la somme de 212€. Un avenant de l'accord sera discuté lors d'une réunion qui se tiendra prochainement.
- **Absentéisme** : en mars, le taux d'absentéisme total est de 10,8 % (objectif : 11,5%) dont 5,5 % pour maladie (objectif : 4,4 %). Les analyses sont en cours, des actions vont être déployées.
- **Intérimaires** : 209 intérimaires sont dans l'établissement au 19/04/24, 13 % pour remplacement et 86% pour surcroît d'activité.
- **Job Posting** : Pour le poste de Pompier suppléant, les entretiens ont été faits, en attente de décision concernant la sélection du candidat retenu. Un nouveau job posting a été lancé pour le poste d'Approvisionneur matières directes en Logistique, suite à une démission.
- **Permanence service RH** : A compter du mois de mai, le 3^{ème} mardi du mois, une permanence du service RH se tiendra dans les ateliers.

Le SNI-UNSA approuve la mise en place de cette mesure préconisée dans son affichage "Après-Voice" du 25 mars 2024.

- **Suivi des points ouverts**
 - **Contrat de Prévoyance** : il sera envoyé à chaque salarié
 - **Guide des frais de santé** : il sera envoyé à chaque salarié
 - **BDESE** : Les adresses professionnelles pour les élus CSE et représentants du personnel et les accès aux bornes interactives ont été créés. Les informations sont en cours d'insertion dans la BDESE.
 - **Indemnités de transport** : Un contrôle des auto-déclarations des indemnités de transport par les salariés sur les badgeuses est en cours actuellement. En cas d'écart constaté, un courrier sera envoyé aux salariés concernés.
 - **Voitures de services** : Tous les autres points liés aux problèmes d'assurance soulevés en décembre dernier par les organisations syndicales seront évoqués avec le central lors de leur visite en mars → **ce point n'a pas encore été traité par la Direction RH.**

Questions SNI-UNSA

1. Situation XC13

Devant l'augmentation des volumes XC13 prévue en mai et juin :

- Où en êtes-vous avec les problématiques des vilebrequins XC13 ?
- Où en est la validation des nouvelles machines à laver selon la procédure MAN 050 ?
- Qu'en est-il des installations manquantes ou non fonctionnelles au montage ? (Joint NOK, collecteurs d'échappement, 3^{ème} poste de réglages basculeurs, ...)

Réponse :

- Vilebrequins : Les problèmes des LANDIS ont été résolus avec des résultats significatifs. Concernant la SUPFINA, le problème de jeu sur un bras de la machine a été éliminé. De manière préventive, 2 autres bras sont en train d'être rénovés chez SUPFINA (coût : 150.000 €). Nous travaillons également sur la machine MARPOSS pour garantir la répétabilité pour la classification des diamètres vilebrequins.
- Machines à laver : en cours de finalisation pour une validation prévue en mai.
- Joint NOK : la machine est installée, mais il y a un problème au démarrage. Elle sera reliée à PMS semaine 22.
- Collecteurs d'échappement : en place d'ici semaine 25.
- Karakuri prépa culasse : en cours d'installation
- 3ème poste de réglage des basculeurs : la réalisation des cales est bientôt terminée.

2. Système ANDON MONTAGE

- Pouvez-vous nous confirmer que le système ANDON prend en considération les différents types de variantes pour définir l'objectif de production du jour ? Ou si c'est seulement le nombre d'opérateurs présents qui définit la quantité à produire ?
- La diffusion de flashes sécurité et de flashes qualité sur ces écrans est-elle encore d'actualité ou le projet a-t-il été abandonné ?

Réponse : La cadence est définie par rapport au temps nécessaire par type de moteur et par rapport au nombre d'opérateurs positionnés. Sur la ligne Dressing, c'est la vitesse du tapis qui définit la cadence. Comme déjà évoqué, nous allons vérifier tous les temps moteurs avec les équipes centrales de Turin. Concernant les flashes Sécurité et Qualité, un test avait été fait mais les informations étaient peu lisibles, nous devons retravailler sur ces points.

3. Nouvelles zones prépa C3

Nous demandons que la prime de montage soit maintenue pour les salariés de la Logistique qui vont travailler au C3 pour préparer les turbos, les carters volants et les volants.

Réponse : La prime est déjà attribuée aux salariés pour la préparation des turbos, elle le sera également à ceux qui préparent les carters volants et les volants.

4. Plateforme 3PL

Quel est le coût de la mise en place des plateformes de stockage externes et/ou son coût mensuel ?

Réponse : Les plateformes externes coûtent 34.000 € par mois qui comprennent le stockage et le transport (part la plus importante). A comparer au coût de construction d'un nouveau bâtiment de stockage qui s'élève à plusieurs millions d'euros, pour lequel nous n'avons pas l'investissement.

5. Organigrammes

Où en êtes-vous avec la diffusion des organigrammes à jour comme nous vous l'avions demandé au CSE de janvier, à savoir de mettre à disposition un emplacement de stockage sur un serveur usine accessible par tous ?

Nous vous demandons celui du service Logistique, le dernier diffusé datant de mars 2023.

Réponse : Les organigrammes sont disponibles sur les bornes interactives et seront accessibles dès communication d'une adresse mail professionnelle sur le serveur comme suit à l'adresse suivante : Documents établissement\PERSONNEL\ORGANIGRAMMES

6. Sur-complémentaire retraite

Vous deviez revenir vers nous au sujet de la sur-complémentaire retraite.

Quelles informations avez-vous pu recueillir depuis le CSE de décembre ?

Réponse : Nous n'avons pas compris votre question, nous n'avons pas de réponse.

Le SNI-UNSA a donc rappelé que lors des NAO 2024 en novembre dernier, les documents transmis aux organisations syndicales par la DRH indiquait que les salariés non-cadres bénéficiaient d'une retraite surcomplémentaire, instaurée à l'époque par le groupe FIAT dans ses sociétés en France. Nous demandons de plus amples informations sur cette surcomplémentaire (montant, mode de calcul, montant, versement...).

Années d'ancienneté	Prime d'ancienneté	Surcomplémentaire retraite	Gratification
3 ans	Prime d'ancienneté de 3%		
6 ans	Prime d'ancienneté de 6%		
9 ans	Prime d'ancienneté de 9%		
10 ans		Surcomplémentaire retraite	
12 ans	Prime d'ancienneté de 12%		
15 ans	Prime d'ancienneté de 15%		
20 ans			1 mois salaire + ancienneté
25 ans			1 mois salaire + ancienneté
30 ans			1 mois salaire + ancienneté
35 ans			1 mois salaire + ancienneté

Calcul prime d'ancienneté
Légal : nbre d'année x coef x valeur du point conventionnel (+5% pour les ouvriers)
Pour FPT France :
=> le montant légal + 10%
=> la prime d'ancienneté entre dans le calcul de la prime trimestrielle (+12%)

Soit +8% salaire annuel
Pour l'année antérieure
Celle et non celle

7. Station-service

Nous constatons que la station-service n'est plus en mesure d'assurer certaines prestations. Nous vous demandons de prévoir les investissements nécessaires pour préserver cette activité au sein de l'établissement.

Réponse : Légalement, la station service n'a pas le statut de garage STELLANTIS. A ce jour, elle peut assurer les prestations d'entretien pour les voitures de service et celles des collaborateurs (marques du groupe) en dehors de la période de garantie constructeur, puisqu'elle dispose d'une valise de diagnostic "toutes marques". Pour les véhicules sous garantie constructeur, il faut s'adresser au concessionnaire de Vichy pour la marque ALFA et à celui de Moulins pour les autres marques.

8. Nettoyage sanitaires

Nous vous demandons de voir avec le prestataire ISS pour mettre en place un passage supplémentaire dans les sanitaires concernés par une fréquentation sur 3 postes, car un seul passage par jour ne suffit pas à assurer des conditions d'hygiène satisfaisantes.

Réponse : Nous allons voir avec ISS comment nous réorganiser en rationalisant certaines activités pour prioriser celle-ci.

9. Reportages

Nous demandons que le CSE soit informé au préalable lorsque des équipes viennent filmer au sein de l'établissement et qu'une information soit donnée en temps utile aux salariés sur la chaîne, la date et l'horaire de diffusion du reportage.

Réponse : Nous ne garantissons pas que l'on pourra vous prévenir à chaque fois suffisamment tôt, car ces événements sont gérés par les services centraux. Nous le ferons dans la mesure du possible.